

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00168

Numéro SIREN : 892 810 144

Nom ou dénomination : SÉRAPIAS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/021582

Copie certifiée conforme destinée
au dépôt des comptes au greffe ①

BILAN-ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)



N°15949*04

Désignation de l'entreprise		SERAPIAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Chemin de Caussate 31530 MONTAIGUT-SUR-SAVE		Durée de l'exercice précédent*		0	
Numéro SIRET*						8 9 2 8 1 0 1 4 4 0 0 0 1 4	
						Néant ☐ *	
						Exercice N clos le, 31/12/2021	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*			AB		AC	
	Frais de développement*			CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires			AF		AG	
	Fonds commercial (1)			AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles			AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL		AM	
	Terrains			AN		AO	
	Constructions			AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles			AT		AU	
	Immobilisations en cours			AV		AW	
	Avances et acomptes			AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS		CT	
	Autres participations			CU		CV	
	Créances rattachées à des participations			BB		BC	
	Autres titres immobilisés			BD		BE	
	Prêts			BF		BG	
	Autres immobilisations financières*			BH		BI	
TOTAL (II)				BJ		BK	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements			BL		BM	
	En cours de production de biens			BN		BO	
	En cours de production de services			BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis			BR		BS	
	Marchandises			BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*			BX		BY	
	Autres créances (3)			BZ		447 CA 447	
	Capital souscrit et appelé, non versé			CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD		CE	
DIVERS	Disponibilités			CF		3 204 CG 3 204	
	Charges constatées d'avance (3)*			CH		CI	
TOTAL (III)				CJ		3 652 CK 3 652	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW				
Primes de remboursement des obligations (V)			CM				
Ecart de conversion actif* (VI)			CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)				CO		3 652 1A 3 652	
Renvois		(1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SERAPIAS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-2 273
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 727
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	887
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régulier	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	925	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 652	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	925
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SERAPIAS										Néant ☐ *				
Exercice N														
France										Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC						
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF						
			services *	FG		FH		FI						
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL						
	Production stockée *							FM						
	Production immobilisée *							FN						
	Subventions d'exploitation							FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP						
	Autres Produits (1) (11)							FQ						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *										FS			
	Variation de stock (marchandises) *										FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *										FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *										FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *										FW	2 268		
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX			
	Salaires et traitements *										FY			
	Charges sociales (10)										FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA			
			- dotations aux provisions								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions										GD		
	Autres charges (12)										GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	2 268		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	-2 268			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)										GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)										GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM			
	Différences positives de change										GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO			
	Total des produits financiers (V)										GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *										GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR	5		
	Différences négatives de change										GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT			
	Total des charges financières (VI)										GU	5		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-5			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	-2 273			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SERAPIAS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IH
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IJ
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		IK
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		5
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		IX
	(9)	Dont transfert de charges		RC
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		RD
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		A3
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7		A4
	(13)	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SERAPIAS										Néant ☒ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2									
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst gales, agencés et am des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G					
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL		ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SERAPIAS					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice {(col 1 - col 2) - col 5 (5)} - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4, b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SERAPIAS										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N1		N2		N3			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS			
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1			
	Inst gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8			
Inst. techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2			
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM					
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				NY					
Total général non ventilé (NS+NT+NU)											
Total général non ventilé (NW-NY)											
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SERAPIAS						Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SERAPIAS										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	447		447					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR								
	Charges constatées d'avance			VS								
TOTAUX			VT	447	VU	447	VV					
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	7		7						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	887		887						
Personnel et comptes rattachés			8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	30		30						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	925	VZ	925						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l'entreprise		SERAPIAS		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexes D du CGI)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis du CGI) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions												
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *												
Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW							
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
										TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12 80 % pour les entreprises soumises à l'IR)										
		- imposées au taux de 0 %										
		- imposées au taux de 19 %										
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										
		- imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)											
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)											
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
Majoration d'amortissement*												
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Reprise d'entreprises en difficulté (art 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art 44 sexies)	L2	J E I (art 44 sexes A)	L5					
		S I I C (art 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 septuagies)	PA							
		FRUIT (art 44 octies A)	ØV	Basin d'emploi à redynamiser (art 44 quinquagies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC					
		Basin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art 44 quinquagies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septuagies)	PB					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH							
		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC							
		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD							
	dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI								
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL										
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)											XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											XN	
											XO	2 273

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SERAPIAS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	2 273
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	2 273
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SERAPIAS</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD				ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF				TOTAL II	ZH				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8				XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2 093	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES				ST	175	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	2 268	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS				9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX		
T.V.A.	- Montant de la T V A collectée								YY		
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	300	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)								ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	0,32 %	
	- Numéro de centre agréé *				XP					ZR	0
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

*Copie certifiée conforme destinée
au dépôt des comptes au greffe.*

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERAPIAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERAPIAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ACTIF CIRCULANT

SERAPIAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	447	447	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		447	447	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CAPITAUX PROPRES

SERAPIAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 5 000 euros, il est composé de 500 parts de 10 euros chacune

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	500,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SERAPIAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	7	7		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	887	887		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques . Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	30	30		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	925	925		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SERAPIAS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	887
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	894

SAS SERAPIAS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5000 €
Siège social : Chemin Caussaté
31530 MONTAIGUT SUR SAVE
RCS TOULOUSE 892 810 144

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le présent rapport, établi par la présidence conformément à la Loi et aux statuts de la société, a pour objet :

- D'exposer à l'associé unique la situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité tels qu'ils ressortent des comptes ainsi que l'évolution prévisible de la situation de la société,
- De soumettre à son approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes,
- De lui fournir les autres informations prescrites par la Loi et les statuts de la société.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à la disposition de l'associé unique dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

I - PRESENTATION DES COMPTES – ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOCIETE

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles de l'exercice précédent.

L'annexe comporte toutes les explications complémentaires.

1. Activités et résultats de la société

Le compte de résultat de la société se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	
Chiffre d'affaires net		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0	0
Achat de marchandises		
Variation de stock marchandises		
Achats de matières premières et approvisionnements		
Variation de stock matières premières		
Autres achats et charges externes	2 268	
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 268	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 268	0
RESULTAT FINANCIER	-5	
RESULTAT COURANT AVANT IS	-2 273	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôt société		
RESULTAT NET SOCIETE	-2 273	0

2. Analyse des résultats de l'exercice écoulé

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de presque douze mois, du 13 janvier au 31 décembre.

Le chiffre d'affaires réalisé par la société au cours de cet exercice écoulé est nul.

Le total des produits d'exploitation es nul.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2.268 €.

Le résultat d'exploitation est une perte de 2.268 €.

Le résultat financier est une perte de 5 €.

Le résultat courant avant impôt est une perte de 2.273 €.

Après prise en compte du résultat exceptionnel, et de l'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par une perte nette comptable de 2.273 €.

3. Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2021 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau ci-annexé.

4. Evènements importants intervenus au cours de l'exercice social

Aucun évènement important n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, le président indique qu'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de l'entreprise n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

6. Evolution prévisible de la situation de la société - Perspectives d'avenir

La société terminera son projet de construction afin de pouvoir le commercialiser.

II –AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Il est proposé d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 2.272,99 € de la manière suivante :

- Au poste « Report à Nouveau » pour2.272,99 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution n'a eu lieu au cours de ce premier exercice.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III - FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

1. Prises de participation significatives dans d'autres sociétés et prises de contrôle

Néant

2. Actions d'autocontrôle

Néant.

IV –ENDETTEMENT

L'endettement de la société au 31 décembre 2021 est nul.

V – INSTRUMENTS FINANCIERS

La société n'a pas recours à des instruments financiers à risques.

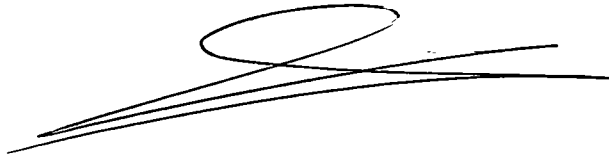
Une convention de trésorerie a été signée avec la société mère du groupe. Celle-ci assure la gestion de trésorerie, tant pour les besoins que pour les excédents. Les compte-courant qui en découlent sont rémunérés au taux : moyenne des TMM mensuels + 0.80 %. Le TMM est le taux moyen mensuel du marché monétaire, lui-même étant la moyenne des taux pratiqués au jour le jour sur le marché monétaire.

VI - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément à la loi, il est déclaré :

- Qu'aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.
- Qu'il n'y a eu aucune réintégration dans le résultat de l'exercice de frais généraux visés à l'article 39-5 du Code Général des Impôts.
- Que la société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et de développement.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke.

SAS SUD AEROCONSTELLATION

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

DATE D'ARRETE	31/12/2021				
DUREE DE L'EXERCICE	12				
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	5 000				
Nombre d'actions					
- ordinaires	500				
-					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	0				
Résultat avant impôt, participation, dot.amortissements et provisions	-2 273				
Impôt sur les bénéfices					
Dot.amortissements et provisions					
Résultat net	-2 273				
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements et provisions	-5				
Résultat après impôt, participation, dot.amortissements et provisions	-5				
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales ...)					

FACTURES RECUES ET EMISES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU (article D,441-4- I)

FOURNISSEURS	Article D,441 I,-1* : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées H.T.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice H.T.		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues H.T.						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L,441-6 ou article L,443-1 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels					
	X - Délais légaux					

CLIENTS	Article D,441 I,-1° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						0
Montant total des factures concernées H.T.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage du chiffres d'affaires de l'exercice H.T.		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues H.T.						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L,441-6 ou article L,443-1 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels					
	X - Délais légaux					

SAS SERAPIAS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5000 €
Siège social : Chemin Caussaté
31530 MONTAIGUT SUR SAVE
RCS TOULOUSE 892 810 144

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 JUIN 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 2.272,99 € de la manière suivante :

- Au poste « Report à Nouveau » pour2.272,99 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution n'a eu lieu au cours de ce premier exercice.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME – LE PRESIDENT.

